

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA RETRAITE SPORTIVE DU RHONE**  
**CODERS 69**  
**15 Boulevard Vivier Merle**  
**69003 LYON**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2020**

Le 29 octobre 2020 à 14 heures s'est tenue l'assemblée générale du CODERS 69.

Madame Michelle SORNAY assure l'intérim et préside la séance.  
Madame Claudette JAMOT exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance et la secrétaire de séance. Le quorum est atteint malgré les absences dues au virus.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

La feuille de présence certifiée exacte et sincère.  
Les pouvoirs des personnes représentées.  
Un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour.  
Les comptes de l'exercice clos du 31 août 2020, arrêtés par le comité directeur.  
Le budget de l'exercice en cours adopté par le comité directeur.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

Renouvellement du comité directeur.  
Le bilan de l'exercice écoulé.  
Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes.  
Affectation du résultat de l'exercice écoulé.  
Approbation du budget pour l'exercice en cours.  
Questions diverses.

**Renouvellement du comité directeur :**

Deux membres ne se représentent pas : Nicole DEMORTIERE et Marcel GRESIN, ils se voient remettre chacun une médaille pour les remercier de leur engagement et de leur action au bénéfice des clubs et des adhérents..

Trois personnes ont fait acte de candidature :

Philippe DHENEIN pour le club CODAP se présente et expose ses motivations, sa candidature, soumise au vote, est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Yves PASSOT pour le club Entente Sportive 3J MILLERY est absent pour cause de COVID, sa candidature, présentée par la présidente, est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

Pierre KRAEUTLER pour le club LA SOCIETALE LYONNAISE est absent pour cause de COVID, sa candidature, présentée par la présidente, est acceptée à l'unanimité des présents et représentés

### **Bilan de l'exercice écoulé :**

La présidente fait le bilan de l'exercice clos le 31 août 2020 en présentant son rapport sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

La présidente ayant donné toute précision demandée, la résolution suivante est mise aux voix.

### **Résolution :**

L'assemblée approuve ce rapport lequel est annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation des comptes :**

La présidente donne la parole au trésorier qui présente des rapports sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Le compte de résultat est positif.

Après avoir examiné les comptes annuels et leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

### **Résolution :**

Après avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le comité directeur.

Ces comptes font apparaître un montant de produits de 39 447,40 € et de charges de 35 248,61 € et un résultat de 4 197,79 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Affectation du résultat de l'exercice écoulé :**

La présidente indique que le comité directeur propose à l'assemblée générale d'affecter ce résultat au nouvel exercice.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Approbation du budget de l'exercice en cours :**

La présidente et le trésorier présentent le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le comité directeur.

### **Résolution :**

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Interventions diverses :**

La présidente présente le bilan de la formation au nom de Michèle SAMSON, le document est annexé au présent procès-verbal.

Elle précise que la formation a subi les désagréments du confinement. Sur 40 stages prévus, 15 ont été reportés ou annulés. Le CORERS AURA met tout en œuvre pour s'adapter aux contraintes, compte tenu de la nécessité d'augmenter le potentiel d'animateurs bénévoles pour répondre aux attentes des adhérents.

Monsieur Jean Paul BOTTEAU coprésident du CORERS AURA donne des conseils pour s'adapter et se protéger.

Madame Michelle BIELER coprésidente du CORERS AURA précise que c'est sa dernière saison en tant que responsable mais elle restera une adhérente active.

Laura SCORTESSE DTN de la FFRS précise qu'elle fait le lien entre la fédération, les comités régionaux et les clubs.

Gérard DESHAYES président de la FFRS intervient en insistant sur la nécessité de développer les clubs et leurs activités. Il précise que de nouveau les formations sont suspendues jusqu'à la fin de l'année.

La présidente termine en remerciant l'ensemble des adhérents, des bénévoles, des membres du comité directeur et les personnalités présentes.

La séance se termine à 15 heures 30.

La présidente par intérim du CODERS 69  
Michelle SORNAY

P J : Rapport financier (bilan et compte d'activité)  
Rapport moral d'activité  
Rapport sur la formation  
Membres du comité directeur du CODERS 69